



**Police**

## BULLETIN DE MOBILITE

### **Evènements :**

- Tous les dimanches, le marché hebdomadaire de La Batte engendre les déviations habituelles entre le Quai Saint-Léonard et le Quai Paul van Hoegaarden. Prenez garde, le stationnement a été modifié sur le quai Roosevelt et alentours. Des véhicules sont régulièrement dépannés pour permettre le placement des exposants.

### **Contrôles radar :**

Notre Lidar est désormais positionné quai des Ardennes. La vitesse est limitée à 70 km/h à cet endroit.

### **Travaux / chantiers :**

- Fermeture complémentaire de la E25 entre les sorties « Chênée » et « 18 Arcades » en direction de Bruxelles, du 02/08 au 12/08. Des travaux de réasphaltage sont en cours et contraignent le flux de trafic en provenance du Luxembourg à emprunter la sortie Chênée. Une déviation existe via les boulevards de l'Ourthe et de Beaufraipont, la rue de la Station et le pont de Chênée en direction du quai des Ardennes pour rejoindre la déviation initiale. L'IMPACT SUR LA CIRCULATION EST CONSEQUENT. EVITEZ CE SECTEUR SI VOUS LE POUVEZ.

- Fermeture estivale d'une portion de la liaison E25-E40-A602

Entre le 03/07 dès 22h jusqu'au 23/08 à 6h, la liaison est fermée, dans les deux sens du tunnel, dans sa partie entre la sortie 37 (Val-Benoît) et la sortie 38 Angleur (Grosses Battes).

La portion située entre la sortie 35 (Laveu) et le Val Benoît (rive gauche de la Meuse) reste quant à elle accessible, mais limitée à une voie dans le sens vers le Luxembourg.

Il est possible de dévier via les itinéraires S1 et S20 ou de privilégier l'A604 Bierset-Jemeppe pour poursuivre sa route.

Il est conseillé durant cette période de privilégier les modes doux (vélo,...) et les transports en commun (TEC, SNCB) pour accéder à la Cité ardente 👍

- Dès le 03/07 jusqu'au 23/08, les véhicules DE TRANSIT de +de 7,5 tonnes (camions, autocars,...) et de +de 6 mètres de long (caravanes,...) sont strictement interdits sur le territoire de la Ville de Liège, sauf pour les dessertes locales!

En provenance du Luxembourg, l'itinéraire via l'E 411 et l'E 42, via Daussoulx puis vers Liège est à privilégier.

En provenance de l'E 40 et de la E25, pour rejoindre le Luxembourg, il faudra aussi emprunter l'E 42 et l'E 411 via Daussoulx.





**Police**

**Secteur 1 (Avroy, Centre, Outremeuse) :**

- Réfection de la voirie rue des Prés à hauteur du n°51 jusqu'au n°231 (07/06/2022 – 30/09/2022) : Plateau 1 à hauteur du n° 63 : La circulation est interrompue. Le tronçon de la rue des Prés compris entre la rue du Pré Bolet et la zone de chantier est placé en voie sans issue et limité à la seule circulation locale. Mesures de déviation : au départ de la rue du Pont de Wandre, la circulation est renvoyée vers la rue du Riou puis la rue du Trixhay. Au départ de la rue des Trois Rivages, la circulation véhiculaire est renvoyée vers la rue du Trixhay. Cette signalisation est répétée au niveau du carrefour rue des Prés/rue du Pré Bolet. Sur le Plateau 2 (à hauteur du n° 99) et 3 (à hauteur du n° 135) : la circulation est maintenue.

- Une grue est placée rue de la Cathédrale à hauteur du n°57-61 du 28/06 jusqu'au 31/05/2023. La rue Cathédrale est fermée à la circulation véhiculaire au départ de la rue St-Aldegonde. La rue Donceel n'est plus accessible au départ de la rue Cathédrale. Le tronçon de la rue Cathédrale entre la rue St-Aldegonde et la rue Souverain Pont est mis en double sens de circulation et voie sans issue au départ du carrefour avec la rue Souverain Pont. Le sens de circulation de la rue Chéravoie est inversé. La totalité de la rue Chéravoie est interdite à l'arrêt et au stationnement.

- La rue de la Régence est fermée à la circulation entre le carrefour avec la rue de la Cathédrale et la place de la République française en raison d'un chantier urgent depuis ce 27/06 pour plusieurs jours. La circulation est renvoyée vers les rues de la Cathédrale et de l'Université en direction de la place du 20 Août. Le secteur est à éviter à l'heure de pointe !!!

- Dans le carrefour formé par les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière et les rues Pont d'Avroy et St-Gilles, la bande de circulation venant d'Avroy, à hauteur du tourne-à-gauche du carrefour Saint-Gilles est fermée, la circulation est renvoyée sur la bande de droite vers le boulevard de la Sauvenière. Les bus venant de leur site propre et circulant vers Sauvenière sont également déviés sur la bande de circulation des véhicules (à hauteur du carrefour Saint-Gilles) et doivent céder le passage. Une déviation (tourne-à-gauche) pour la rue Saint-Gilles est instaurée à hauteur du carrefour avec la place Xavier Neujean. Dans le sens vers les Guillemins, le carrefour du boulevard de la Sauvenière avec la rue des Urbanistes est fermé à la circulation. Toute la circulation y compris les bus est renvoyée sur le site propre des TEC jusqu'au carrefour Avroy-Destenay.

- Le déplacement de certains arrêts de bus sur le boulevard d'Avroy oblige les bus à emprunter certains axes également empruntés par les autres véhicules. Là aussi, des ralentissements supplémentaires sont à craindre.

- Des travaux sont en cours depuis le 05/05, place du Marché et rue Feronstrée, sur toute sa longueur. La circulation est interdite et sera désormais seulement accessible au tram et à la mobilité douce. Les axes perpendiculaires sont placés en double sens de circulation jusqu'à la zone de chantier. La rue des Mineurs voit son sens de circulation inversé vers la rue du Palais. Cette rue des Mineurs reste accessible en provenance de la rue du Pont. Le dimanche, la mobilité sera adaptée en Feronstrée pour permettre l'accès au parking Cité administrative.





**Police**

- Les nouveaux travaux de la place Saint-Lambert obligent les lignes 1 et 4 à emprunter les axes suivants : rue de la Régence, rue de l'Université, place de la République française, place du 20 Août, Quai Paul Van Hoegaarden et le rond-point des Prémontrés. Des ralentissements supplémentaires pourraient se former à l'heure de pointe.

### **Secteur 2 (Avroy, Guillemins, Laveu, Sclessin) :**

- Des travaux sont en cours depuis ce 13/06 sur le site des Terrasses, en direction de l'avenue Rogier. En provenance du pont Albert 1<sup>er</sup>, la circulation est ramenée à une seule bande de circulation. Des ralentissements sont constatés à l'heure de pointe.

- Dès ce 09/05, de nouveaux travaux du tram débutent place du Général Leman.

La rue de Fragnée et la rue du Vieux Mayeur sont mises en voie sans issue en direction de la place du Général Leman. La rue du Vieux Mayeur reste cependant accessible depuis le quai de Rome. Le sens de la rue Lesoinne est inversé et la rue Auguste Buisseret est mise en sens unique (sens autorisé : vers la gare). Des Guillemins vers Leman, la circulation est déviée par la rue Varin.

- Rue Sluse. Depuis le 24/01, les places de stationnement situées à droite de la rue en direction du rond-point du Plan Incliné, doivent être libérées car ces emplacements seront désormais occupés par des bus du TEC. Prenez garde pour éviter le dépannage de votre véhicule.

- Quai Timmermans, peu avant la zone de chantier en direction de Sclessin, il est conseillé de lever le pied en raison de la dégradation régulière du revêtement des tuyaux présents sur le chantier et sur lesquels les véhicules doivent passer.

- Rue St-Gilles à hauteur des HEC : déviation du trafic descendant via la rue Fusch et la rue Louvrex mise en double sens pour permettre l'accès à la Rue Saint-Gilles.

### **Secteur 3 (Bressoux, Droixhe, Grivegnée Haut, Jupille, Wandre) :**

- Rue des Piétresses à Jupille. Du 02/08 au 30/11, des travaux de réfection de la voirie et des trottoirs entraîne sa fermeture à la circulation sur toute la longueur de la rue entre les carrefours rue de Fléron/rue des Piétresses et rue de Beyne/rue des Piétresses. L'arrêt et le stationnement sont interdits rue des Piétresses côtés pair et impair sur toute la longueur de la rue. Mesures de déviation:

- Au départ du carrefour rue des Piétresses/rue des Moulins/rue de Fléron, la circulation est renvoyée par la rue de Fléron vers la rue du Couvent et la rue de Beyne.

- Au départ du carrefour rue des Piétresses/rue de Beyne, la circulation est renvoyée par la rue de Beyne vers la rue du Couvent et la rue de Fléron.





**Police**

- Dès ce 25/04, la rue Paul-Joseph Carpay est mise en voie sans issue au départ de la rue Nisen en raison du changement de circulation avenue de Lille. L'arrêt et le stationnement sont interdits 20m de part et d'autre du chantier.

- Rue de Droixhe, un chantier débute ce 01/04 (jusqu'au 01/10). Il entraîne la mise en sens unique de la rue. Le seul sens autorisé est de Jupille vers Droixhe.

- Avenue Georges Truffaut, entre le « METRO » et la rue Kinet, une nouvelle phase de travaux débute le 29/03 (jusqu'à 2023). La circulation est maintenue sur toute la longueur mais le seul sens de circulation autorisé va de Droixhe vers Visé.

- Aux heures de pointe, l'encombrement de la E25 depuis Cheratte jusqu'à l'entrée en ville, se répercute Avenue de l'indépendance, rue de Visé ou encore Pont Atlas, toujours en travaux pour la pose des rails du tram.

#### **Secteur 4 (Angleur, Chênée, Grivegnée-bas, Longdoz, Vennes-Fétinne) :**

-Des travaux débutent le 01/08 (fin le 16/09) avenue Hippocrate au Sart-Tilman, dans son tronçon compris entre l'accès fournisseurs et l'accès aux Urgences. La circulation est maintenue Avenue Hippocrate sur une seule bande de circulation et dans un seul sens de circulation au niveau du chantier (sens rue du Vieux Frêne vers rond-point Marcel Florkin). La partie de l'Avenue Hippocrate comprise entre la rue du Vieux Frêne et la zone de chantier reste ouverte à la circulation dans les deux sens de circulation. L'accès à la zone fournisseurs et aux parkings adjacents reste possible. La sortie de cette zone permet de rejoindre indifféremment à gauche la rue du Vieux Frêne ou à droite le rond-point Marcel Florkin. La partie de l'Avenue Hippocrate comprise entre le rond-point Marcel Florkin et la zone de chantier reste en double sens de circulation mais est placée en voie sans issue et limitée à la seule circulation locale. L'accès aux URGENCES reste toujours ouvert ; à la sortie du site des URGENCES, les usagers sont renvoyés à droite vers le rond-point Marcel Florkin. La sortie vers la gauche est interdite. En accord et concertation avec le CHU, l'OTW et l'Université du Sart Tilman, l'itinéraire de déviation s'établit au départ du rond-point Marcel Florkin par le Boulevard du Rectorat, l'Avenue du Bois Saint Jean, la N63 et la rue du Vieux Frêne (N663).

- Avenue Sluysmans, rue de Cracovie, rue de Magdebourg, avenue des Côteaux, rue Claskin, rue de Grivegnée et rue de la Chartreuse à Grivegnée, des travaux (fibre optique,...) entraînent des réductions de passage à un seul véhicule de front en plusieurs endroits. Respectez scrupuleusement la limite à 30 km/h pour la sauvegarde des ouvriers présents sur place.

- Le stationnement est désormais interdit le long de l'avenue de l'hôpital, près du CHU. Privilégiez la navette gratuite accessible au départ du parking du Country Hall. Les emplacements PMR sont désormais situés près de l'entrée des Urgences, avenue Hippocrate.





**Police**

**Secteur 5 (Rocourt, Saint-Léonard, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Thier-à-Liège) :**

- Intervention Boulevard Ernest Solvay sur le tronçon compris entre rue Charles Gothier et rue de la Barrière (carrefours exclus), du 08/08 au 31/12. La circulation est INTERROMPUE de manière HERMETIQUE sur le tronçon précité. Le tronçon du Boulevard Ernest Solvay compris entre la zone de chantier (carrefour rue de la Barrière) et le carrefour Bd E. Solvay/rue Charles Horion est placé en voie sans issue et limité à la seule circulation locale. La rue Nicolas Pietkin est placée en voie sans issue et limitée à la seule circulation locale.

Itinéraire de déviation :

- Au départ du carrefour formé par le boulevard Ernest Solvay, la rue Charles Gothier et la rue de Herstal (sens Thier-à-Liège vers Saint Léonard), la circulation est renvoyée vers la rue Charles Gothier et la rue Charles Horion pour rejoindre le Boulevard Ernest Solvay.

- Au départ du carrefour formé par le boulevard Ernest Solvay et la rue Charles Horion, (sens Saint Léonard vers Thier-à-Liège), la circulation est renvoyée vers la rue Charles Horion et la rue Charles Gothier pour rejoindre le Boulevard Ernest Solvay.

- La nouvelle configuration de la circulation place des Déportés (le rond-point face au pont Maghin est supprimé) entraîne des ralentissements fréquents en provenance de la rue Maghin et des quais Saint-Léonard et de Maastricht. Pensez à éviter ce secteur pour le trafic de simple transit.

- Rue Wazon, à partir du 25/02, entre les rues Chevaufosse et César Franck, des travaux ont lieu :

- La rue Wazon est mise en sens interdit au départ de la rue Monulphe jusqu'à la rue Reynier, le sens autorisé étant de la rue Reynier vers la rue Saint-Laurent.
- La partie de voirie entre la rue Monulphe et le carrefour Saint Laurent-Wazon reste en double sens de circulation.
- La rue César Franck reprend son sens de circulation initial ( Wazon vers Reynier).
- La rue Etienne Soubre est mise en sens de circulation unique, de la rue César Franck vers la rue Wazon.

La rue Chevaufosse, dans son tronçon entre les rues Wazon et Reynier, est mise en sens de circulation unique de la rue Reynier vers la rue Wazon.

- Rue Auguste Donnay, à hauteur des n°26-28, des travaux entraînent un passage alterné sur cet axe. Soyez prudents et levez le pied.

- Mobilité à Ste-Walburge – Citadelle :

- La Montagne Ste-Walburge peut être empruntée:





**Police**

- Dans le sens montant. La circulation est déviée, dans sa dernière section, vers le Chemin de la Citadelle et le Boulevard du 12ème de Ligne pour rejoindre l'hôpital ou les Rues Ste-Walburge et des Glacis.
- Dans le sens descendant, la Montagne Ste-Walburge est à nouveau accessible sur toute sa longueur.
  - La Rue Ste-Walburge est fermée entre les carrefours avec les rues de Vottem et la Montagne Ste-Walburge :
- Au départ du carrefour Ste-Walburge - Campine - Tawes, une déviation est mise en place via Rue des Tawes - Rue du Général Collins - Rue des Glacis pour rejoindre l'hôpital ou le centre-ville, via la Montagne Sainte-Walburge.
- Au départ de la rue Ste-Walburge, on peut rejoindre Rocourt via Rue des Glacis- Rue du Général Collins - Rue de Vottem - Rue Ste-Walburge.

